CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/HO/LL/RL/2023-102

Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Madame Sarah LEBERT est chargée des fonctions de Directrice déléguée des Pôles Imagerie, D.U.N.E. (Digestif, Urologie, Néphrologie, Endocrinologie), Pharmacie-Pharmacovigilance et T.C.V. (Thoracique, Cardio-Vasculaire) auprès de la Secrétaire Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

Article 2 : Madame Sarah LEBERT a compétence générale pour l'ensemble des activités de la Direction déléguée des Pôles. Elle assure notamment, en liaison avec les chefs de Pôle, le suivi du fonctionnement, de l'activité, de la qualité de la prise en charge, et des résultats, impulse la mise en œuvre des mesures d'efficience, participe à la définition des moyens, à l'élaboration des projets et des contrats des Pôles, ainsi qu'à la mise en œuvre de la politique d'intéressement.

Article 3 : Une délégation permanente de signature est donnée à Madame Sarah LEBERT pour toutes décisions, tous courriers, actes de gestion et d'organisation entrant dans le champ des compétences qui lui sont attribuées.

Article 4 : Une délégation de signature est donnée à Madame Sarah LEBERT pour tout acte lié à la gestion des prestations réalisées par le service de santé au travail et pathologies professionnelles.

Article 5 : Une délégation permanente de signature est donnée à Madame Sarah LEBERT pour toute décision qu'elle peut être amenée à prendre dans le cadre de l'astreinte de direction.

Article 6 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance et Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet du Centre Hospitalier Universitaire de Reims et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 23 mai 2023

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Toute correspondance
doit être adressée
impersonnellement à :

Madame la Directrice Générale
du C. H. U. de Reims
45, Rue Cognacq-Jay
51092 Reims Cedex

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature référencée LMF/HO/LL/RL/2023-102, le ...25/05/23..... :

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Sarah LEBERT	Directeur d'Hôpital	S. L.	